

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERY

n° 7 - Avril 1997



Michel et Franck Malot, nos heureux lauréats

MÉDAILLÉS D'OR !

Un grand bravo au Champagne Sadi Malot qui a été récompensé au concours général agricole de Paris en emportant deux médailles d'or : l'une dans la catégorie "Champagne millésimé Blanc de Blancs" et l'autre pour sa vieille fine appréciée du jury.

Cette double distinction nationale fera connaître Villers Marmery bien au-delà des limites de son territoire.

Faire connaître le village, le rendre plus accueillant, donner envie aux touristes de le traverser et de s'y arrêter, n'est-ce pas là le but de toutes les actions menées par les gens de bonne volonté ?

Au niveau local, tous les villériots auront bientôt l'occasion de se distinguer en participant au concours des maisons fleuries. En effet, nous avons décidé d'inscrire notre commune au concours 97, afin de permettre aux particuliers qui le souhaitent de participer à titre privé. Une nouveauté pour cette année : le concours à l'échelon communal. Que le meilleur gagne et que les autres, moins chanceux, soient remerciés pour leur participation et pour les efforts qu'ils font pour améliorer le cadre de vie de tous.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous au MARCHÉ AUX FLEURS le DIMANCHE 27 AVRIL, de 9 heures à 19 heures, dans et autour de la salle polyvalente. Là aussi, des nouveautés vous y attendent, mais nous n'en dirons pas plus... À vous de venir constater sur place !

La Commission "Information et Communication"

LE MOT DU MAIRE

À l'occasion du Marché aux Fleurs, il serait souhaitable de rendre notre commune plus accueillante en procédant à un petit nettoyage de printemps...



J'invite donc la population à faire le nécessaire pour que les abords des maisons soient le plus propre possible.

Nous entrons dans une saison où il fait bon se promener dans un village où les jardinières, les balcons et les fenêtres refléussent : cette année encore, je compte sur les riverains pour assurer l'arrosage des jardinières et permettre ainsi aux fleurs de ne pas trop souffrir de la sécheresse.

Merci à tous

G. DAYER

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	p. 1
Médailles d'or.....	p. 1
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 15/01/97.....	p. 2
• Réunion du 10/03/97.....	p. 2
• Réunion du 27/03/97.....	p. 3
• Oiseaux de printemps.....	p. 3
• A.S.A.....	p. 4
• Le Parc Régional.....	p. 5
État Civil.....	p. 2
Les monstres.....	p. 2
Mots Croisés.....	p. 4
Le coin des associations :	
• Le Centre de Loisirs.....	p. 6
• L'Éveil Socio-Culturel.....	p. 6
• L'A.D.M.R.....	p. 6
• Les donateurs de sang.....	p. 6
• Les Sapeurs Pompiers.....	p. 7
• L'Ass. Viticole Champ ^{se}	p. 7/8
Connaissance du patrimoine.....	p. 9/10
Image du passé.....	p. 11
Calendrier.....	p. 11
En bref.....	p. 11
Solution des Mots Croisés.....	p. 11
Séréogramme.....	p. 12

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.

Téléphone et télécopie : 03 26 97 92 68

LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉUNION DU 15 JANVIER 1997

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide les travaux d'effacement des réseaux E.D.F., FRANCE TÉLÉCOM et ÉCLAIRAGE PUBLIC de la rue Jean Mermoz pour 1997.

- Décide de retenir l'entreprise SLIVINSKY pour l'entretien de l'éclairage public de la Commune.

- Décide un virement de crédit pour payer les frais de dossier du prêt contracté pour les travaux de mise en souterrain des réseaux Avenue de Champagne.

- Décide l'intégration de :

Monsieur PUJOS Olivier dans la Commission des fêtes ;

Madame ANDRÉ Anne dans la Commission information et communication.

- Décide la signature d'une convention avec PRÉSENCE VERTE afin de permettre l'information des personnes intéressées par ce service de téléassistance permettant aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, par simple action sur un bouton-poussoir, un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente des alarmes.

- Décide de programmer les travaux de voirie de la rue des Grands Vignes pour 1998.

- Invite le Maire à solliciter des devis pour la clôture de la mare lieu-dit 'Les Boblins'.

- Invite le Maire à intervenir auprès d'E.D.F. afin que l'éclairage public fonctionne dans l'impasse de la Catolette et la rue du Muguet.

- Demande que la mare des Grands Arbres soit curée en même temps que la mare des Oies, au printemps.

RÉUNION DU 10 MARS 1997

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Faisant suite à une réunion d'information avec Monsieur DOUADI, Président de la Communauté de Communes VESLE-MONTAGNE DE REIMS et Monsieur FLAMAND, Président de la Commission Animation culturelle et sportive de la Communauté de Communes ;

- Considérant que le projet a été approuvé dans son intégralité par la Communauté de Communes et les Communes extérieures ;

- Considérant que la Communauté ne lancera le projet qu'après accord de l'ensemble des Communes extérieures ;

- Etant donné que la Communauté accepte que les représentants des Communes extérieures (PRUNAY, VAL DE VESLE et VILLERS MARMERY) soient invités à participer aux réunions de commission d'appel d'offres ainsi que l'avait souhaité Monsieur le Maire de VILLERS MARMERY ;

- Regrettant le montant élevé des travaux pour cette rénovation ;

décide par dix voix pour et deux abstentions de modifier sa décision prise par délibération N° 2605 du 7 Novembre 1996 et d'accepter le projet de réhabilitation du gymnase dans son intégralité et dont le coût sera de (sur la base de l'estimation prévisionnelle, subventions déduites)

- Hypothèse emprunt de 1 500 000 F sur 10 ans : 27,01 F par habitant et par an

- Hypothèse emprunt de 1 500 000 F sur 15 ans : 20,99 F par habitant et par an

- Décide la clôture de la mare des Boblins d'un coût de 21 688,17 F.H.T. par l'entreprise JOLLY de SEPT-SAULX. Une recherche de bornes sera effectuée avant réalisation de ces travaux.

ÉTAT CIVIL

(du 03/01/97 au 19/04/97)

• Naissance

Romain LUANS, le 11/02/97

• Mariage

Christian LE MOAL et
Véronique BOQUET, le 8/03/97

LES MONSTRES

(Rappel)

- du 9 au 13 mai
- du 27 juin au 1^{er} juillet
- du 8 au 12 août
- du 26 au 30 septembre
- du 7 au 12 novembre
- du 19 au 23 décembre

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

RÉUNION DU 27 MARS 1997

Le CONSEIL MUNICIPAL, après étude et délibération :

- Dans le cadre des mesures de la mesure annoncée par le Gouvernement en Juin 1996, accepte l'allongement de durée des prêts sur la garantie d'emprunts accordée à l'EFFORT REMOIS.

- Décide d'apporter son appui à la décision prise par le Conseil Municipal de BEAUMONT SUR VESLÉ qui demande la réalisation d'un axe de contournement par le sud de la commune. Sollicite l'inscription prioritaire au prochain contrat de plan ÉTAT-RÉGION de ce projet et émet un avis favorable à un aménagement provisoire sur la traverse actuelle de la R.N. 44 en attendant la réalisation de la voie de contournement.

- Nomme Monsieur HENRIET Daniel, en remplacement de Monsieur LAPOULLE Alain, Membre du Bureau de l'ASSOCIATION FONCIÈRE désigné par le Conseil Municipal.

- Une étude thermique concernant le chauffage de la salle polyvalente effectuée par E.D.F. fait ressortir que le mode de chauffage installé correspond aux besoins mais est sous dimensionné et bruyant. Un devis estimatif provisoire de 120 894,27 F H.T. permettant d'obtenir un débit d'air chaud plus important et mieux adapté à ce type de locaux a été établi par E.D.F. qui propose une participation commerciale sous la forme de versement d'une prime de l'ordre de 25 % du montant hors taxes des travaux ou un financement à taux bonifié couvrant le montant hors taxes des travaux. Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision dans l'attente du devis définitif.

- Décide de porter le prix du m³ d'eau consommé à 4,20 F le m³ à compter de la facturation de Juin 1998. Il est à préciser qu'à ce tarif, viennent s'ajouter la redevance pollution fixée par l'Agence de bassin Seine Normandie et le fonds national de solidarité fixé par la Direction Départementale de l'Agriculture.

- Décide de porter le droit de place des exposants du Marché aux Fleurs à 100 F par emplacement de 5 (cinq) mètres.

- Vote et approuve le budget primitif 1997 du LOTISSEMENT qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :
FONCTIONNEMENT : 103 151 F.
INVESTISSEMENT : 322 733 F.

- Vote et approuve le budget primitif 1997 du service des EAUX qui s'équilibre en dépenses et en recettes à
EXPLOITATION : 315 000 F.
INVESTISSEMENT : 105 000 F.

- Vote et approuve le budget primitif 1997 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 2 008 039 F.
INVESTISSEMENT : 755 015 F.

Après avoir pris connaissance des propositions de la Commission des Finances concernant le vote des taux, accepte la variation des taux de la façon suivante :

TAXE D'HABITATION : 19,50 %
au lieu de 19,05 % en 1996 soit une augmentation de 3,38 %

FONCIER BÂTI : 25,05 %
identique au taux de 1996

FONCIER NON BÂTI : 18,37 %
au lieu de 17,95 % en 1996 soit une augmentation de 3,39 %

TAXE PROFESSIONNELLE : 22,25 %
au lieu de 24,25 % en 1996
soit une diminution de 8,25 %

total du produit fiscal à inscrire au Budget Primitif 1997 :
1 361 272 F.

- Décide de poursuivre le versement du forfait annuel de 2 000 F à la Gérante Postale pour subvenir au chauffage du bureau de poste.

- Vote un virement de crédits sur crédits reportés 1996 d'un montant de 265 000 F, du compte 2330-41 au compte 2764 afin de pouvoir effectuer le règlement de l'intégralité du pré-financement pour l'extension du réseau gaz, le financement supplémentaire étant prévu au budget primitif 1997.

- Émet un avis favorable au devis de la Société HAAS pour la remise en état d'un exutoire de fumées par l'adjonction d'un treuil tirer-lâcher dans la cuisine de la salle polyvalente pour un coût total de 4787,82 F T.T.C.

- Émet un avis favorable au devis de l'Entreprise SLIVINSKY pour la pose de deux bornes lumineuses Allée des charmilles dans le lotissement "LE CHEMIN DE COURMELOIS" pour un coût total de 5 535,54 F T.T.C. et décide de prévoir l'installation de deux vasques de fleurs à chaque accès.

- Envisage la participation de la Commune à l'étude nécessaire à la création d'une A.S.A. pour l'entretien des chemins.

- Émet un avis défavorable à la location des tables et chaises à l'extérieur de la salle polyvalente.

OISEAUX DE PRINTEMPS...

Première hirondelle		9 avril	10 avril	24 mars	15 avril	24 mars	25 mars	4 avril
Premier chant du coucou	27 mars	2 avril	9 avril	9 avril	7 avril	6 avril	9 avril	10 avril
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997

Relevé en forêt par Jean ZANDER

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE OU A.S.A....

QU'EST-CE QU'UNE A.S.A. ?

- Une Association Syndicale Autorisée est une association de propriétaires, qui se regroupent pour réaliser des travaux d'intérêt collectif (aménagement hydrauliques, voiries...).

- Cette Association Syndicale est un établissement public contrôlé par la sous-préfecture. Les règles de gestion sont celles d'une commune et sont contrôlées par le percepteur.

COMMENT EST CRÉÉE L'A.S.A ?

- L'association est créée (sur un périmètre quelconque) si, au terme d'une procédure administrative complexe (enquête publique, etc...), 50% des propriétaires représentant 2/3 des surfaces du périmètre ou 2/3 des propriétaires représentant 50% des surfaces sont d'accord. Dans ce cas, tous les propriétaires du périmètre sont inclus dans l'A.S.A.

COMMENT FONCTIONNE L'ASSOCIATION ?

- L'Assemblée Générale des propriétaires élit un bureau (qui élit un Président) chargé de gérer l'association. Chaque année, le bureau soumet le projet de travaux et le budget qui en découle au vote de l'Assemblée Générale des propriétaires.

QUEL EST LE FINANCEMENT DES TRAVAUX ?

- Les travaux sont financés par d'éventuelles subventions et par des redevances appelées par le percepteur aux propriétaires (ceux-ci ont la possibilité de passer des accords avec les exploitants pour le remboursement de ces redevances).

- L'Association Syndicale (c'est à dire le bureau et l'Assemblée Générale des propriétaires) est souveraine pour décider les travaux qu'elle veut réaliser, l'ordre et l'importance de ces travaux, et donc des redevances nécessaires à leur financement.

Pour plus de renseignements techniques sur la création, le fonctionnement, la gestion d'une Association Syndicale Autorisée, **nous convions tous les propriétaires, viticulteurs, exploitants de la commune de Villers-Marmery à une réunion d'information, avec la participation de M. MATIS de la Chambre d'Agriculture, qui aura lieu le :**

Lundi 5 mai 1997

à 17 H

Salle polyvalente de Villers-Marmery

Nous comptons vivement sur votre présence. L'aboutissement de ce projet dépend entièrement de vous.

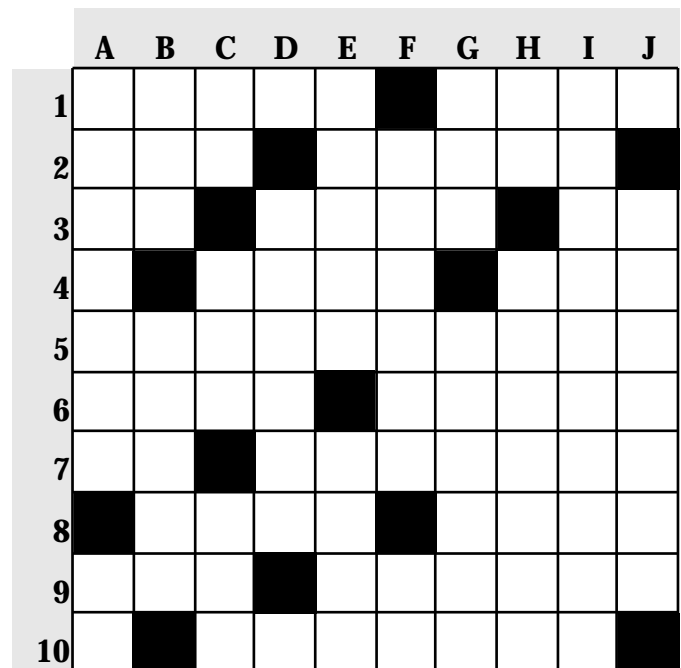
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. À ne pas confondre avec le persil. Calme
2. Aurochs. Essentiel.
3. Symbole chimique. Déjeune au Canada. Fleuve de Russie.
4. Bienheureux. Serpent européen.
5. Couche du Crétacé.
6. Commune de Nouvelle-Calédonie. Serpent à lunettes.
7. Article arabe. Ringo Star en est un fameux.
8. Tenter. Bordure.
9. Orientation. Mauvaises habitudes.
10. Celles d'Obélix sont rousses.

Verticalement

- A. Picasso en fut un célèbre. Cycle.
- B. Colère. Plante à fleurs étoilées.
- C. Déesse de la Terre. Couleur. Manche.
- D. Vole.
- E. Ville thermale. Peut être blanche.
- F. Comme neuf. Champion.
- G. Abréviation religieuse. Fibres textiles.



- H. Passe à Saint-bâtiOmer. En Asie.
- I. Agglomération de boutons floraux.
- J. Ville sainte.

• LE PARC RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS...

Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir l'une des vocations du Parc Régional qui est de proposer au public des expositions et des publications en rapport avec les richesses de son territoire.

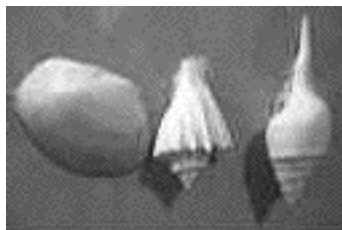
En ce moment et jusqu'au 26 octobre 1997, se tient à Pourcy une exposition sur le thème "Histoires de pierres".

Les grandes périodes de l'utilisation de la pierre par l'homme y sont présentées. On y rappelle que l'histoire de l'homme commence lorsqu'il acquiert la station verticale en quittant la forêt pour s'aventurer dans la savane. Le premier individu capable de concevoir et de réaliser un outil en pierre apparaît il y a seulement 2,5 millions d'années.

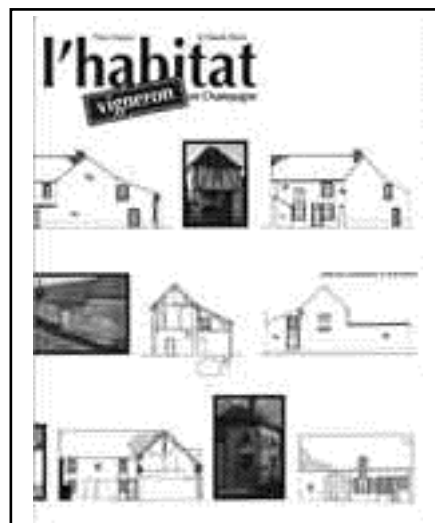


Ensuite, toutes les grandes étapes qui ont permis aux hommes de construire et de devenir de grands bâtisseurs sont illustrées par des séquences qui sont des points de repère par rapport à notre histoire.

Des objets archéologiques, une coupe géologique qui n'est pas sans rappeler les documents fournis par Anne André dans son propos sur la géomorphologie de Villers-Marmery, une spire du temps, des outils de tailleur de pierre sont proposés aux visiteurs. La grande majorité des objets exposés proviennent de la Montagne de Reims.



Nous vous conseillons de vous rendre à la Maison du Parc, d'abord parce que l'exposition intéressera sûrement vos enfants ou petits enfants et ensuite parce que la Route du Champagne entre Villers et Pourcy n'est pas désagréable et qu'il est parfois bon de se sentir un touriste dans sa région... Notre région est dotée d'un riche patrimoine, le Parc Régional sait nous le faire découvrir.



Dans un autre registre, plus proche du métier le plus représenté à Villers Marmery, nous vous signalons un ouvrage édité par le Parc, qui s'intitule "L'Habitat vigneron en Champagne".

Le livre propose à notre réflexion les thèmes suivants : données de l'histoire et de la géographie, villages, maisons de vignerons, vendangeoirs et pressoirs, loges et cabanes dans les zones viticoles de l'appellation, dans les départements de la Marne et de l'Aube, matériaux de construction et leur mise en œuvre. Les villages recomposés après les guerres et l'habitat vigneron d'aujourd'hui sont eux aussi abordés dans le souci de faire découvrir et comprendre un habitat identitaire...

Par Piero Grasso, Conservateur du patrimoine au Parc Naturel Régional, Claude Royer, Ethnologue au Centre National de la Recherche Scientifique, et Marc André, Directeur de la Mission à l'Ethnologie et à la Culture Scientifique, Technique et Industrielle de Champagne Ardenne / O.R.C.C.A..

Ce document se trouve en librairie au prix de 65F.

AUTRES RENDEZ-VOUS :

- Le 14 mai à 20h30, Palais des fêtes - Epernay :
Conférence sur la forêt de la Montagne de Reims.
Entrée libre
- À partir de Mai :
Sorties nature animées par le P.N.R.
Animations proposées aux particuliers sur le site des Faux de Verzy et à la carrière pédagogique de Mailly-Champagne. **Calendrier disponible à la Mairie de Villers-Marmery.**
20F pour les plus de 12 ans.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LE CENTRE DE LOISIRS

Un record cette année : 33 enfants inscrits !

Qu'ils fassent le plein d'énergie et de bonne humeur pour le rendez-vous que nous leur donnons le 7 juillet 97.

Activités manuelles, ludiques, sportives et sorties sont au programme.

L'équipe d'animation et les membres de l'association leur souhaitent un bon centre.

A bientôt.

Sortie à la ferme du Roucisson,
le 22 juillet 1996



• L'ÉVEIL SOCIO-CULTUREL

LES DRAGONS...

Le carnaval des écoles qui s'est déroulé le samedi 15 Mars, s'est passé dans une ambiance de fête, les villageois ayant répondu présent à l'appel.

Les enfants avaient revêtu leurs costumes de dragon aux couleurs chatoyantes fabriqués par eux-mêmes avec l'aide des institutrices.

La vente des œufs et gâteaux a rapporté une belle somme qui servira à acheter du matériel et des jeux pour les enfants.

Nous remercions toutes les personnes pour leurs généreux dons et nous vous rappelons que la kermesse des écoles aura lieu le **SAMEDI 21 JUIN** après-midi dans la salle polyvalente. Un dîner clôturera cette journée.

• L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

vous remercie du chaleureux accueil lors de notre vente de fleurs.

Vivre chez soi le plus longtemps possible, c'est le désir bien naturel de toutes les personnes âgées.

Les aides ménagères ont pour mission de travailler chez vous, pour assurer l'entretien de la maison, l'entretien du linge, les courses, préparer les repas, remplir des documents trop complexes, effectuer des démarches diverses.

Les aides ménagères :

- Permettent la continuité de la vie chez soi ;
- Evitent le placement dans des centres spécialisés.
- Assurent un soutien efficace.
- Représentent pour tous une sécurité.

Elles reçoivent une formation de base qui garantit leurs compétences professionnelles.

Elles accompagnent les personnes âgées dans la recherche de leur équilibre et de leur autonomie.

Les clés du maintien à domicile sont les aides ménagères.

• LES DONNEURS DE SANG

À l'occasion de la semaine nationale de Promotion du Don de sang qui se soldera par la journée internationale du don, l'amicale des donneurs de sang et secouristes de la Montagne de Reims organise une randonnée

DIMANCHE 18 MAI.

La randonnée s'effectuera à bicyclette ou à V.T.T.. L'inscription est gratuite. Tous les participants se verront remet-

tre une casquette sur la ligne de départ.

	Localité	km partiel	km Total	Horaire
DEP.	VAUDEMANGE	0,0	0,0	09H30
	TREPAIL	6,5	6,5	09H55
	VILLERS MARMERY	4,0	10,5	10H12
	LES PETITES LOGES	2,5	13,0	10H25
	SEPT SAULX	2,5	15,5	10H38
	VAL DE VESLE	3,5	19,0	10H54
	PRUNAY	7,5	26,5	11H20
	BEAUMONT/V.	2,5	29,0	11H33
ARR.	VERZY (Mairie)	3,5	32,5	11H45

Pour tout renseignement, s'adresser au délégué local, M. Varnet Christophe 4, Rue des moissons, tél. : 03 26 97 96 12.



LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

• LES SAPEURS POMPIERS

FORMATION 1997

Pierre Emmanuel PAQUAY a réussi brillamment son examen clôturant sa formation de base. Cette session de plus de 48 heures s'est déroulée de janvier à mars. Major de cette promotion, il octroie son Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Sapeurs Pompiers.

Alain HAUTEM, Chef de Corps, a suivi un stage de perfectionnement sur le gaz naturel. (Qui équipe maintenant notre village)

En collaboration avec GDF et les Sapeurs Pompiers de Reims, cette formation technique reçue, permet de maîtriser avec des gestes précis les éventuels risques de cette installation.

Ce responsable local, lors de la manœuvre d'avril dernier, a retransmis à ses hommes les connaissances requises, afin qu'ensemble, les Sapeurs Pompiers Locaux puissent faire face à cette mission nouvelle.

HABILLEMENT

Suite à nos souhaits, la Municipalité vient de nous accorder au budget 1997, le remplacement de nos casques par le nouveau modèle F1, ainsi que la tenue de travail réglementaire. Par ces lignes, nous leur exprimons tous nos remerciements et toute notre reconnaissance.

Cet équipement nous assure une meilleure protection et répond à la conformité actuelle de notre Centre de Première Intervention.

À la charge de notre Amicale, le Conseil d'Administration, avec l'accord de tous ses Membres, a décidé d'utiliser la valeur des dons reçus (suite aux dernières interventions) pour l'achat utile d'effets personnalisés.

Chaque Sapeur Pompier actif va recevoir, ainsi que les 8 jeunes cadets, un pull sweet brodé aux couleurs des Sapeurs Pompiers ainsi que des casquettes rouges, spécialement destinées à la tenue complémentaire et officielle du service. L'ensemble de ces nouveautés vous sera présenté lors des cérémonies et défilés du 8 mai ou du 14 juillet prochain.

DATES PROCHAINES A RETENIR

Le 27 Avril, nous participerons à la fête des fleurs du village. Nous vous réservons le meilleur accueil à notre stand 'restauration'.

Le 25 Mai, lors des journées portes ouvertes au Centre de Secours Principal de Reims, caserne Marchandau, suite à la requête de nos collègues les Amis Sapeurs Pompiers Professionnels et Volontaires Rémois, nous effectuerons dans l'après midi et sur place une manœuvre rétro avec notre matériel et notre équipement ancien. Vous êtes cordialement invités à nous encourager et visiter par la même occasion les nouveaux locaux modernes de ce grand centre.

• L'ASSOCIATION VITICOLE CHAMPENOISE

Article de M. Bernard Margaine

LA COCHYLIS, APPELÉE AUSSI TEIGNE OU VER COQUIN

En 1753, il y eut une forte attaque de Bêches, insectes qui dévoraient les vignes. À cette occasion, la Chasse de Saint Basle fut portée autour du terroir par les jeunes filles de Villers et Verzy. Nos prédécesseurs étaient démunis face à tous les parasites. Au début du siècle, en hiver, on ébouillantait les échals pour détruire les chenilles des pyrales et les chrysalides des cochylys, l'inventeur de cette méthode étant Benoît RACLET. Les méthodes chimiques commencèrent en 1903.

Dans les années 1950, j'ai connu des viticulteurs méticuleux qui enlevaient quelques jours avant les vendanges des gazons de pourriture provoqués par les vers, à l'aide d'une aiguille à tricoter et d'une tourtière ou d'une boîte à conserve pour les récupérer.

La méthode de lutte a beaucoup évolué, actuellement notre viticulture est aidée pour maîtriser ces parasites par le SRPV de Reims, les Services Techniques du CIVC et MAGISTER. Il est incontestable que, sans l'aide de ces services, nous serions confrontés rapidement aux problèmes de résidus dans nos vins et dans le sol.

Le papillon de Cochylys mesure de 12 à 15 mm d'envergure et de 6 à 9 mm au repos. Le corps est jaune pâle, l'abdomen brun jaunâtre, les ailes antérieures sont ocre jaune et sont traversées vers le milieu par une bande trapézoïdale brun noir.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)



La Cochylis évolue normalement en deux générations annuelles : les chenilles de première génération attaquent les inflorescences avant, pendant et après la floraison, tandis que les chenilles de la seconde génération se développent dans les raisins verts pendant l'été. L'insecte passe l'hiver sous forme de Chrysalide, enveloppée dans un cocon soyeux sous l'écorce des souches ou sous divers abris. Les premiers papillons apparaissent début Avril dans le midi et de la deuxième quinzaine d'Avril à début Mai dans nos régions. La durée du vol augmente avec la latitude : 20 jours à Montpellier, 36 jours à Beaune et 42 jours à Reims, mais elle varie avec les années.

La Cochylis est de mœurs nocturne, le vol nuptial débute au crépuscule et se poursuit une partie de la nuit, les femelles volant moins bien que les mâles. Ces papillons ne s'alimentent pas, mais peuvent sucer la rosée. Leur existence est courte : 15 jours pour les femelles et 5 à 6 jours pour les mâles. La Cochylis est très hygrophile et recherche donc les situations humides.

L'accouplement nocturne dure de 7 à 24 heures et les femelles pondent en moyenne deux jours après sur les inflorescences, particulièrement sur les bractées des fleurs, les pédicelles ou les sommets des boutons floraux. Les œufs sont pondus isolément en nombre variable (de 40 à 80), la ponte peut durer plusieurs heures et la femelle meurt ensuite.

Les œufs fraîchement pondus sont de couleur gris clair puis apparaissent des taches orangées assez vives. L'incubation dure de 6 à 15 jours selon la température et les éclosions ont lieu exclusivement durant le jour un peu avant la floraison.

La chenille subit quatre mues pour devenir adulte et mesure entre 10 et 12 mm. La couleur de son corps variant du gris verdâtre au rouge violacé, la tête étant noire. Le développement complet de la chenille demande de 20 à 25 jours ce qui correspond à la période allant de la floraison à la nouaison.

La chrysalide est brun rouge, elle mesure de 5 à 8 mm de long. La durée de la nymphose varie de 9 jours à 27/29 degrés à 23 jours à 15 degrés.

Le deuxième vol de papillons se produit dans notre région de courant Juillet à début Août pendant 3 à 4 semaines. Le vol dure de 10 à 20 jours et après l'accouplement les femelles pondent leurs œufs directement sur les baies où ils sont collés à leur surface, la face plane de l'œuf adhérant solidement.

L'incubation ne dure que de 7 à 10 jours et les premières chenilles pénètrent aussitôt dans les grains en perforant la pellicule au voisinage du pédicelle avec ses mandibules. La rapidité de pénétration des chenilles dans les baies (quelques minutes) permet d'expliquer le peu d'efficacité des insecticides de contact ou d'ingestion.

La Cochylis est une espèce très polyphage pouvant vivre sur une centaine de plantes appartenant à 60 familles botaniques (lierre, troène, lilas, luzerne, cassis, framboisier, sureau, chèvrefeuille). Non seulement les grains perforés sont détruits, mais les foyers de pourriture se développent et peuvent anéantir la récolte comme en 1951 ou plus récemment dans certaines parcelles, en 1992.

La nymphose de la Cochylis se réalise en Octobre dans notre région. Les chrysalides résistent bien au froid (-15 degrés) et à la chaleur (jusqu'à 55 degrés), mais elles redoutent le développement des moisissures qui les détruisent.

MÉTHODES DE LUTTE

Le service de la Protection des Végétaux dispose d'un réseau d'observateurs qui recueillent les informations, stades phénologiques et captures de papillons dans les pièges. Il y avait des pièges alimentaires (liquide utilisé : mélange de lie de vin, vinaigre, mélasse au sucre), actuellement on utilise le piégeage sexuel en faisant appel à des substances chimiques (Pheromones) secrétées par certaines glandes abdominales des femelles destinées à attirer les mâles. Ces substances sont véhiculées par l'air et par les vents.

Le piégeage sexuel peut avoir des orientations différentes :

1 - La date et l'importance des vols sont utiles au SRPV pour renseigner les viticulteurs sur les dates des traitements.

2 - La méthode de lutte de confusion consiste à imprégner régulièrement l'atmosphère du vignoble avec une concentration de phéromone telle que soit interrompue, chez le mâle, la perception des signaux chimiques émis par les femelles.

Si dans l'une de vos parcelles vous trouvez une banderole du SRPV ou si vous trouvez une personne qui l'arpente munie d'une loupe, pas de panique, elle est là pour vous aider, elle contrôle la population des parasites et également, par exemple, les Typhlodromes qui sont les prédateurs des acariens.

B. MARGAINE

Une erreur s'est glissée dans le n° 6 de VILLERS Infos :

En bas de la page 8, dans l'article sur la pluviométrie à Villers-Marmery, il fallait lire :

"par Bernard Margaine - avec l'aide de M. François LANGELLIER, INGÉNIEUR DES SERVICES TECHNIQUES du CIVC."

Avec toutes nos excuses...

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE par Anne André

Présentation GÉOGRAPHIQUE, GÉOMORPHOLOGIQUE* ET PAYSAGÈRE de VILLERS-MARMERY
TROISIÈME PARTIE : la CÔTE ÎLE DE FRANCE / MONTAGNE DE REIMS

La Côte Île de France, constituée par le rebord du plateau de la Brie est taillée dans le calcaire grossier (cf coupe géologique dans le Villers-info n°6). D'Ouest en Est, la Côte présente successivement un plateau boisé, une série de coteaux festonnés à vocation viticole et une plaine crayeuse céréalière. La Montagne de Reims en est un bon exemple.

Le plateau est situé entre les cotes d'altitude 275 et 288 mètres. Il ne présente pas de dénivellé important sauf au passage de cours d'eau, comme la Vallée de l'Ardre ou le creux de Vertuelle. Il est parsemé de gouffres, parfois à ciel ouvert. Ceci est dû à la dissolution des roches appartenant à la famille des calcaires. Ainsi les eaux ruissellent, là où il y a des fissures, pénètrent le long des diaclases et atteignent les couches marneuses où se forment les nappes phréatiques. Au point d'affleurement de l'argile, à mi-coteau, l'eau coule en de nombreuses sources (Navennes, Brocot, Paramelle, Peureuse, Creusin).

Le niveau supérieur du profil géologique correspondant au dessus du plateau, est constitué de limons apportés par les vents et d'argile à meulière (Ludien Supérieur = 34 millions d'années). Ces couches, peu perméables à l'eau de pluie, provoquent la stagnation de l'eau en surface. Ainsi, dans la forêt, au-dessus de Villers et de Trépail, le terrain est souvent "gras" sous le pas du randonneur, et de nombreux petits ruisseaux intermittents sont visibles çà et là après une période pluvieuse. Au cœur du plateau, couvert de feuillus (hêtres et chênes essentiellement) sur environ 14 000 hectares, l'exploitation forestière fut autrefois très active. Actuellement, les

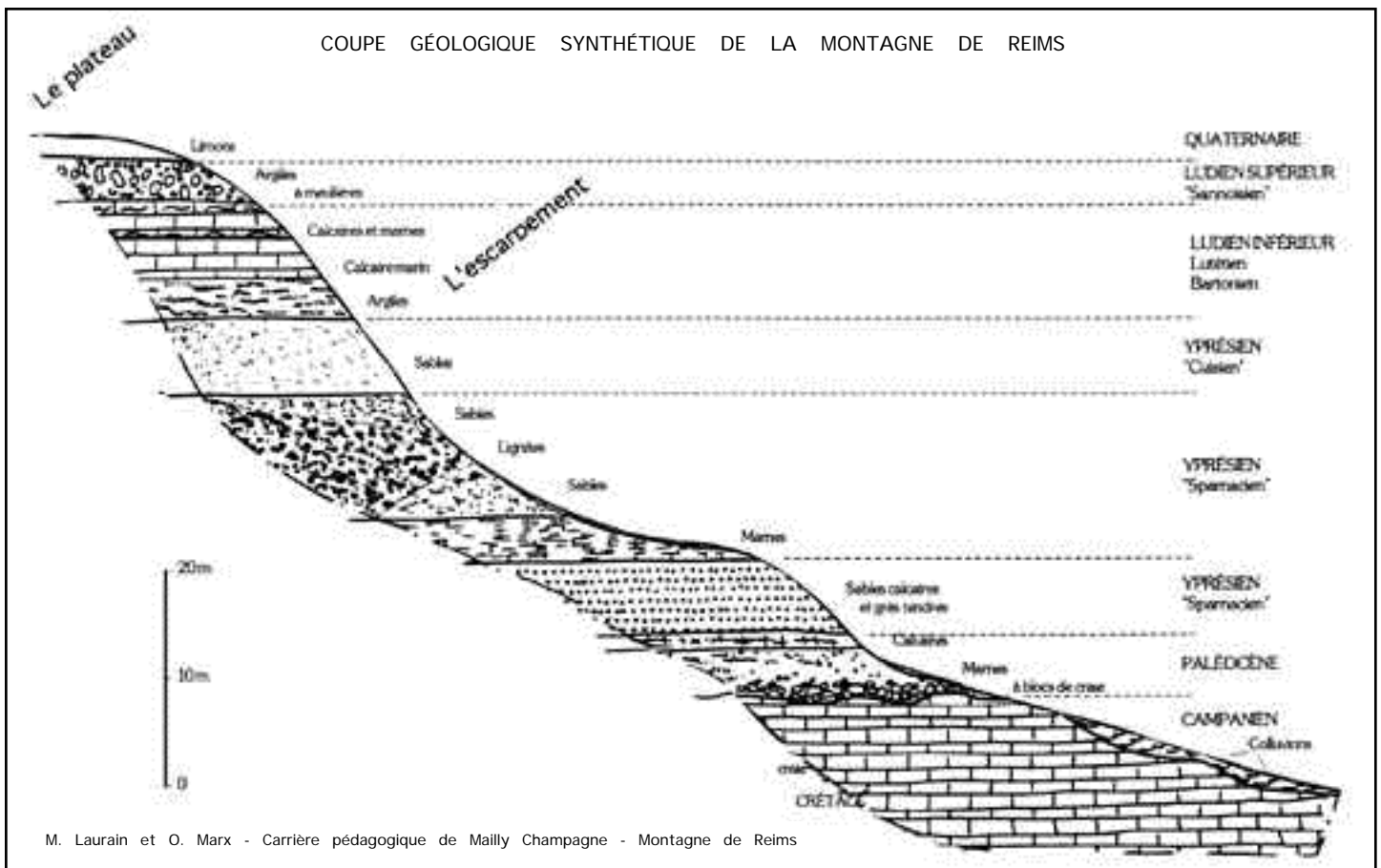
huttes du bûcheron, du charbonnier et du sabotier ont fait place aux engins de débardage de grande capacité.

L'escarpement, altitude moyenne de 200 mètres, abrupt par endroit, montre les niveaux géologiques intermédiaires, formés au Sparnacien et au Cuisien (cf échelle stratigraphique dans le Villers-info n°6) : à l'orée de la forêt, situées à la même altitude, au dessus de Mailly, Villers, Trépail, Ambonnay, Bouzy, des carrières ont été exploitées pour l'extraction de matériaux. Le sable : il s'agit des sables blancs quartzeux alternés en fines couches avec de l'argile grise (déposés au Cuisien) surmontant la "terre noire" composée de dépôts plus épais d'argiles et de marnes et de débris végétaux décomposés au Sparnacien dans les eaux dormantes de l'époque, il y a environ 50 millions d'années. En remontant à l'époque préhistorique, "les débris de l'industrie des premiers hommes se rencontrent sur la Montagne de Reims, où nos ancêtres trouvaient abondamment la pierre siliceuse. Des haches en pierre taillée ont été recueillies sur le territoire de Villers-Marmery, lieudit Les Culettes, (...) Le Coutron. Le flan de la Montagne de Reims était donc habité. On l'admet d'autant, que la région est appuyée d'un côté aux pâturages de la plaine et de l'autre aux grands bois giboyeux, qu'elle fait face à l'est (orientation préférentielle à l'époque) et qu'elle se trouve à proximité de la Brunette et de la Peureuse".*

Bibliographie :

(*) : A. Mignot.-Villers Marmery, 1910

M. Laurain et O. Marx.- Carrière Pédagogique de Mailly Champagne.- Ed. du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims.



CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

RÉCIT DE L'INVASION ALLEMANDE À VILLERS-MARMERY (Suite)

un texte de J.I. Masson, ancien curé de Villers-Marmery

Une dame, Jules Legras, me conte qu'elle n'a pas revu son mari depuis la nuit. Je lui conseille de faire au plus vite des recherches aux alentours de sa maison, la première rencontrée par les Allemands ; elle le fait. À dix heures, M. Jules Debay, ancien maire et l'unique conseiller municipal qui n'a pas quitté la commune, vient m'annoncer que son allié, Jules Legras, a été trouvé étendu dans une vigne, gravement blessé. Il n'y a plus de médecin, il me supplie de venir à son secours. Je me rends auprès du blessé qui a le côté droit traversé par une balle. Je continuerai à le soigner pendant plusieurs semaines ainsi qu'un autre, M. Fontaine, qui a eu l'épaule traversée par un semblable projectile. Les pansements terminés, M. Jules Debay m'avait prié de l'accompagner à la Mairie et d'assumer avec lui les responsabilités municipales. Ebranlé par les événements et l'accident de son parent blessé, il s'en remet à moi pour les décisions à prendre et les ordres à donner. La chose la plus importante à assurer est l'alimentation. La population réclame du pain, on n'en a plus depuis deux jours, les boulangeries sont abandonnées et cependant, il faut manger. Je cherche deux hommes capables de faire l'office de boulanger ; le pain est cuit et distribué. J'ai remis la comptabilité de cette journée de boulangerie à M^{me} Colbeau, boulangère à Villers-Marmery, qui pourra en faire foi. Les commis boulangers reprirent le service dans la suite. L'après-midi, je m'entends avec le pharmacien de Verzy pour le traitement de nos blessés, et je demande une provision de médicaments nécessaires, puisqu'il n'y a plus ni médecin, ni service de

santé. Et de fait, pendant plusieurs semaines, je serai seul avec une personne de ma maison à donner soins et médicaments. Profitant de la visite du pharmacien, je lui révèle la présence d'un soldat français sous mon toit. Il est décidé que je vais me rendre à Verzy pour rapporter les médicaments nécessaires aux malades, et que le soldat, déguisé, nous accompagnera ; nous lui indiquerons la route à prendre pour retrouver les régiments français. Nous passons sans être inquiétés auprès des postes Allemands et nous arrivons à Verzy ; le soldat français nous quitte. Je le reverrai dans quelques semaines, repassant avec son régiment, le 68^{ème} d'Infanterie ; il correspond encore avec moi. Sur le soir de cette journée du 4 septembre, je procède à l'inhumation des deux soldats français, tombés au champ d'honneur aux portes de Villers-Marmery. Le samedi 5 septembre, dans la matinée, découverte dans les vignes d'une nouvelle victime civile ; un vieillard, qui a fui devant les allemands, a été tué ; je procède immédiatement à l'inhumation. Dans l'après-midi, je me rends aux Petites-Loges, ma seconde paroisse, distante de deux kilomètres de Villers-Marmery. Un habitant me dit avoir vu dans un bois de sapins, qui longe la route des Petites-Loges à Trépail, des soldats gisant à terre. Je m'y

rends aussitôt et je trouve six cadavres de soldats français, déjà décomposés par la chaleur ; ils avaient été tués au premier contact avec l'ennemi dont j'ai parlé plus haut. Après avoir recueilli les livrets militaires et autres papiers, je rentre à Villers-Marmery sur ma bicyclette, croisant une colonne allemande. Je suis regardé avec une certaine curiosité et même l'un des soldats boches braque sur moi son revolver ; je passe en méprisant. Je réquisitionne aussitôt un certain nombre d'hommes pour creuser la tombe pour nos défenseurs, cela me prend quelque temps. La nuit étant venue, on décide de remettre le travail au lendemain matin, mais les premiers avertis étaient déjà partis à l'ouvrage. Si les allemands les apercevaient avec des pelles et des pioches, ils pourraient croire à un travail de tranchées et tirer sur eux. Cette perspective m'épouvante, je ne puis les laisser. À toute vitesse, je retourne à bicyclette les rappeler et les ramène sans encombre.

Le lendemain 6 septembre, dès 6 heures du matin, l'équipe des fossoyeurs était prête ; j'avais préparé les désinfectants nécessaires ; le travail était délicat, étant donné l'état de décomposition des cadavres. Il était aussi dangereux à cause des allemands, dont les troupes se succédaient sur la route qui longe le bois où nous devons travailler. Aussi mes ouvriers n'étaient pas rassurés ; pour apaiser leur crainte, je plante un drapeau de la Croix-Rouge en avant de l'équipe. Mais voici qu'on aperçoit, débouchant du village des Petites-Loges et venant vers nous, une forte colonne allemande ; mes hommes ont

peur, je les rassure et ils ne sont tranquilles que quand je m'offre d'aller au devant de l'ennemi pour parlementer. Sans biaiser, je prends le milieu de la route et je marche face aux allemands, songeant qu'ils peuvent, s'ils le veulent, m'abattre d'une balle ; qu'importe, j'aurai fait mon devoir de prêtre si je donne ma vie pour mes paroissiens. J'arrive près de l'officier qui commande le détachement ; je lui expose que nous rendons les derniers devoirs à des soldats laissés sans sépulture ; je lui indique en même temps la tombe de cinq soldats allemands enterrés par leurs compatriotes ; les troupes passent et nous continuons notre besogne. Deux fois encore des troupes allemandes arrivent, deux fois je recommence la manœuvre faite précédemment et je vais parlementer avec l'ennemi ; tout s'arrange. Enfin le travail peut s'achever ; nos six braves ont reçu les honneurs de la sépulture et une prière est faite pour le repos de leur âme. En même temps, j'ai pris soin de faire recueillir dans le bois armes et munitions abandonnées, en particulier un assez grand nombre de paquets de cartouches. Tout ce qui peut encore être utile est enfoui sous terre pour être repris plus tard.

À suivre...

IMAGE DU PASSÉ...



Si vous pensez reconnaître une personne sur cette image, contactez-nous. Merci

LE CALENDRIER

LUNDI 5 MAI 17h Salle polyvalente

Réunion d'information sur la création d'une A.S.A.

LUNDI 19 MAI 13 h 30 - TERRAIN DE TENNIS

TOURNOI DE BOULES organisé par l'A.S.V.M..

LUNDI 2 JUIN

L'Éveil socio-culturel emmène les enfants de la classe maternelle à **NIGLOLAND** et les élèves du primaire à **LA VILLETTE**.

D'AVRIL à OCTOBRE 97

Exposition et animations sur le thème : "**Champignons de Champagne-Ardenne**" à la Maison du Bûcheron, à Germaine.

Du 7 MAI au 1^{er} JUIN

Exposition "**Aux arbres**" accompagnée d'animations et de sorties-nature, au Palais des fêtes d'Epernay, organisée par le Parc Régional en collaboration avec le CESTAR.

Jusqu'au 26 OCTOBRE 97

Exposition "**Histoires de pierres**" à la Maison du Parc, à Pourcy, et animations autour de ce thème.

EN BREF...

CARTES D'ÉLECTEURS

Les nouvelles cartes d'électeurs que vous venez de recevoir proviennent d'un fichier informatique. Nous vous demandons de bien vouloir vérifier l'exactitude des renseignements qui y figurent et de signaler en Mairie toute anomalie. Merci.

SOLUTION DES MOTS-CROISÉS

	S	E	S	S	E	R	L		N	10
S	E	I	N	V	M		E	X	V	6
E	L	R	O		R	E	S	O		8
R	U	E	L	T	V	A	B		L	7
V	A	R	O	C		O	I	H	L	9
N	E	I	C	V	N	R	V	P	S	5
E	M	S		L	V	E	B		I	4
B	O		E	N	I	D		B	E	3
	L	V	T	I	V		E	R	U	2
E	G	V	S		E	U	G	I	C	1
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	

RENDEZ-VOUS

À TOUS

LES VILLÉRIOTS

SUR LE

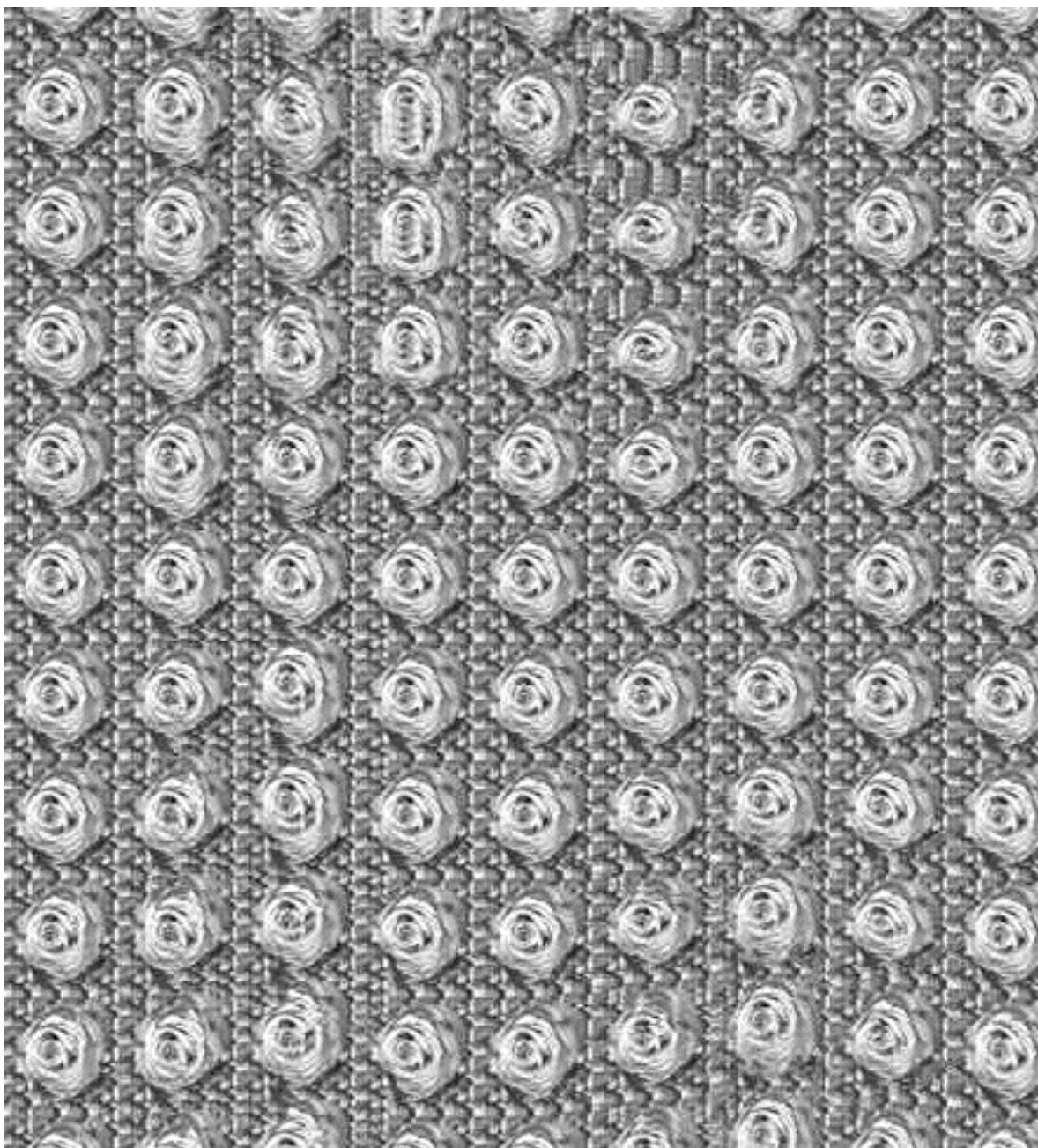
MARCHÉ

AUX FLEURS



DIMANCHE 27 AVRIL

de 9h à 19h



Stéréogramme... saurez-vous voir l'image qui se cache dans ce fond de fleurs ?

Mettez votre nez contre cette page, puis éloignez très lentement le journal en tendant les bras vers l'avant, tout en laissant votre regard dans le vague, comme si vous regardiez au loin. À une distance d'environ 45 cm, vous devez voir l'image en relief qui est cachée dans cette page...